



SOS FED,asbl

SOS Femmes En Dangers

B.P : 3364 Bujumbura /Burundi

Tél : (+243) 811 459 512 , (+243) 815 338 848

,Email : sos_femmesfizi@yahoo.fr

www.sosfedrdc.org

Siège Social : Kazimia/Fizi / Sud-Kivu, RDCongo

Organisation a But
Non Lucratif

**RAPPORT NARATIF DE LA CONFERENCE DEBAT DU 19 / Avril /2010 DANS
LE VILLAGE DE MBOKO SUR LES 16 FORMES DE VIOLENCES SEXUELLES
ET SES CONSEQUENCES EN FAVEURS DES LEADERS LOCAUX ET LA
COMMUNAUTE EN TERRITOIRE DE FIZI / SUD KIVU-RDCONGO**

DUREE DU PROJET : 1jour

SOURCE D'APPUI : CONTRIBUTION LOCALE /SOS FEMMES EN DANGER

Année 2010

I.PRESENTATION DE L'ORGANISATION :

SOS Femmes En Danger (**SOS FED**, asbl) en sigle est une association humanitaire et de développement pour la promotion des droits humains

L'association **SOS FED** est une association non gouvernementale et sans but lucratif œuvrant à l'Est de la RD Congo/province du sud Kivu/territoire de Fizi.

SOS FED a été créée le 23/ Juin/2003 et reconnue officiellement par son Enregistrement Officiel: **No: JUST. 112 / SKV / 2893 / 2009**, en tant qu'un groupe d'action opérationnel portant autorisation de fonctionnement sur toute l'étendue de la Province du Sud-Kivu

Personne de contact :

Mlle, Marceline KONGOLO-Bicé : Secrétaire Exécutive

B.P :3364 Bujumbura II Burundi

Tél : +243 811 459 512

E-mail: sos_femmesfizi@yahoo.fr , mrckong@gmail.com

Web : www.sosfedrdc.org

Organisation structurelle :

- L'Assemblée Générale
- Le Conseil d'Administration
- La commission de suivi
- La Coordination

Réalisations en rapport avec ses objectifs sociaux

No	ACTIVITES	BAILLEURS	PERIODE	REFERENCES
01	Célébration de la journée du 22 au 28 Avril 2009 sur le droit de l'éducation pour tous	Apport local en collaboration avec IDAY et ASJPD	2009	lday_rdc@yahoo.fr asjpdvumi@yahoo.fr
02	Sensibilisation des lois réprimant les viols et violences sexuelles commises en vers les femmes et jeunes filles	Monuc DH/Uvira et ASJPD	2009	kiza@un.org asjpdvumi@yahoo.fr
03	Sensibilisation des nouvelles lois portant protection de l'enfance	ASJPD	2009	asjpdvumi@yahoo.fr
04	Sensibilisation de la population d'uvira sur l'enregistrement du mariage et enfant a l'Etat civil, Droits des personnes arrêtées	Monuc DH, INFORMATION PUBLIC/MONUC-UVIRA	2009	
05	Célébration de la journée de l'enfant Africain	IDAY/RDC-ASJPD	2009	lday_rdc@yahoo.fr asjpdvumi@yahoo.fr
07	Sensibilisation de la population rurale et appui sur la scolarisation et l'alphabétisation de la femme et la jeune fille	DVF-Foundation	2009	lmeloni@dvf.com
08	Distribution des semences Vivre, non vivre et Matériels agricoles pour la réinsertion sociale des femmes et filles victimes d'agressions sexuelles	DVF-Foundation	2009	lmeloni@dvf.com
09	Prise en charge psychosociale et	SOS Femmes/CTLVS	2006-2009	

	référence médicale, juridique des femmes et filles victimes d'agressions sexuelles			
10	Formation des enquêteurs des terrains sur les cas incidents des violences sexuelles	SOS FED/CTLVS/UNFUAPA	2008	
11	Installation des maisons d'écoute en faveur des femmes et filles victimes de violences sexuelles	SOS Femmes	2006-2010	
12	-Scolarisation des enfants orphelines -Prévention sur la consommation de la drogue et de l'Alcool en faveur des jeunes âgés de 12-17ans -Lutte contre la prolifération des armes légères - Sensibilisation sur le HIV/SIDA et le Genre.	SOS Femmes/Africa Gospel Ministry	2003-2009	afg_min@yahoo.com

Rayon d'Action : Territoire de Fizi,Uvira,Walungu/Sud-Kivu

Domaines d'Intervention :

- Droits humains,
- Santé,
- éducation,
- environnement,
- Développement durable,
- sécurité Alimentaire
- Réinsertion socio économique et professionnelle des femmes
- Micro crédit rotatif pour les femmes et filles vulnérables
- Egalité entre les sexes et consolidation de la paix

Membres d'SOS Femmes :

- Membre Fondateurs
- Membres adhérents
- Membres D'honneurs
- Membres Sympathisants et Volontaire

MISSION

- Améliorer sur tous les plans les conditions de vie des Personnes vulnérables sans aucune discrimination.
 - A. Faciliter l'alphabétisation et l'émancipation des femmes surtout des jeunes filles par la scolarisation des filles et la responsabilisation dans les domaines économiques et politiques.
 - B. Relever le statut de la femme y compris de la jeune fille en milieu rural par la promotion de l'approche GENDER et la participation active dans les travaux de développement.
- Promouvoir les leaderships féminins.

II. Présentation du rapport

Face aux viols et violences sexuelles commises pendant le conflit, les femmes, les associations locales des femmes, la société civile ne cesse de lancer les cris d'alarme vers la communauté internationale pour dénoncer les crimes à leur juste mesure. Ce sont des crimes innombrables qui détruisent les vies et paralysent les communautés locales sur le long terme. L'association **SOS Femmes En Danger**, travail avec les survivantes tous les jours et leurs proches ; Nous sommes leurs sœurs, mères, tantes, grand mère, voisines. Nous savons les écouter, leurs donner une voie, mobiliser la communauté, Nous savons l'importance d'établir une collaboration avec les pouvoirs coutumiers et publics. **70%** des survivants sont des civils, majoritairement les femmes et des enfants. Les viols et violences sexuelles sont utilisés comme une arme de guerre « les corps des femmes et filles sont devenus l'un de champs de bataille de ceux qui se servent de la terreur comme une arme de guerre. Les femmes et jeunes filles sont violées, enlevées, humiliées, et forcées à subir des grossesses des services sexuels et l'esclavage sexuel. La violence sexuelle touche les femmes et jeunes filles de tout âge, y compris les fillettes, parfois pas plus âgées que 5 ans. Les conséquences psychologiques, physiques et sociales de la violence sexuelle sont nombreuses. Elles affectent l'individu, sa famille et sa communauté. De nombreuses femmes ou jeunes filles sont violées devant les membres de leur famille et devant les personnes du village. De plus les violences sexuelles s'accompagnent de pillages, destruction et de tueries qui forcent les populations au déplacement et les placent dans une situation socio économique précaire. En AOUT 2009, le combat lié à la traque des IFDLR dans la province du sud Kivu et particulièrement dans notre territoire d'Uvira aurait jeté 50000 Ménages sur les routes les pillage contre les population faites par les éléments de l'Opération Amani Leo dans le territoire de Fizi . La violence sexuelle a des conséquences très importantes sur la santé physique et Mentale des femmes : Elles sont exposées au risque de transmission des maladies sexuellement transmissibles et notamment le VIH/SIDA. C'est dans ce cadre que SOS Femmes En Danger en collaboration avec ASJPD en vue de renforcer la connaissance des leaders et communauté sur les 16 formes de violences sexuelles et ses conséquences

Environ 22% des femmes violées seraient porteurs du virus VIH. Les organes génitaux sont souvent si mutilés qu'il est nécessaire de recourir à une intervention chirurgicale, sans compter qu'elles peuvent être figurées, mutilées ou assassinées. Elles souffrent des effets des viols et violences sexuelles et ce dans ce cadre que **SOS Femmes En Danger** en collaboration avec le bureau de l'ASJPD via **MONUC/INFORMATION PUBLIC** en vue de renforcer la connaissance des leaders et communauté sur les 16 formes de violences sexuelles et ses conséquences a organisé des séances de sensibilisation dans le village de Mboko différents pour réprimer les abus de violences sexuelles faites aux femmes et leur apporter des soutiens peut soit il pour la réhabilitation physique, psychologique, médicale

III. OBJECTIFS DU PROJET

III.1. Objectif global

Contribuer à la réhabilitation physique et psychologique des femmes et jeunes filles victimes de violences sexuelles sexo-spécifiques identifiées en territoire de Fizi

III.2. Objectifs spécifiques

- Renforcer la capacité de la communauté et des leaders locaux sur les 16 formes de violences sexuelles et ses conséquences.
- Informer la communauté et plus particulièrement, les femmes et jeunes filles victimes de violences sexuelles sur les différentes formes de viols et violences sexuelles, les services disponibles, leurs droits et sur le moyen d'y accéder
-

IV BENEFICIAIRES

IV. 1. Beneficiaries directs

Il s'agit de **43 Personnes** constituées des femmes, enfants, jeunes filles, rapatriées, retournées, veuves, membres de la communauté. Ciblés selon le critère de sélection (femmes, jeunes filles, leaders locaux sont les bénéficiaires qui ont participé à cette présente conférence

IV.2. Bénéficiaires indirectes

Les bénéficiaires indirectes du programme sont toutes les familles de ces femmes et filles victimes des viols et violences sexuelles et toute la communauté du village de Mboko

V. RESULTANTS ATTEINTS

- 40 membres de la communauté, leaders communautaires ont reçu les séances de sensibilisation dans notre site de Mboko/Fizi avec comme thèmes :
- **la non stigmatisation des victimes**
- **Non aux arrangements à l'amiable de cas de viols et violences sexuelles**
- **Les conséquences de violences sexuelles**
- **Le rôle de l'Etat et les associations locales, internationales et de la communauté dans la lutte contre les violences sexuelles**
- **La nouvelle loi portant répression de cas de violences sexuelles**
- **Non à l'exploitation sexuelle, mariage forcé**
- **Comment aider les victimes à surmonter le drame**
- **Comment accueillir un enfant issu de viol**
- Les femmes et jeunes filles victimes de violences sexuelles et la communauté de la place, sont informées sur les différentes formes de viols et violences sexuelles, les services disponibles, leurs droits et le moyen d'y accéder

VI. CONTRIBUTION DU PROJET AUX DIFFERENTES COMPOSANTES ET VOLETS DU PROGRAMME

VI.1. Sur l'environnement :

La mise en œuvre de ce projet n'aura aucun impact négatif sur l'environnement car des séances de sensibilisation seront vulgarisées sur la protection de l'environnement grâce à toute implication de toutes les bénéficiaires

VI.2. Sur la propagation du VIH/SIDA :

Cette conférence débat qui a contribué au renforcement de capacité intrinsèques des participants en matière de lutte contre les violences sexuelles faites à l'égard de la femme et jeune fille n'a pas épargné les problèmes liés aux infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA qui sont les conséquences possibles de ces dernières. La conférence débat va contribuer dans le long terme à la réduction de la transmission du VIH/SIDA qui demeure une question préoccupante dans le territoire de Fizi

VI.3. Sur le Gender (GENRE) :

Là présente conférence débat a tenu compte de la problématique du genre, du fait que les deux sexes y trouvaient leurs comptes. En effet, les participants à cette présente était les leaders communautaires, les femmes et leurs conjoints qui ont bénéficié les acquis de cette conférence débat.

VI.4. Sur l'éducation la paix (réconciliation et cohabitation pacifique) :

L'amélioration des conditions socio économique de la population de Mboko passe par le retour et installation d'une paix durable. Des activités d'éducation à la paix qui englobe tout ce qui est de la résolution et de la prévention des conflits, de non violence, de l'éducatons à la reconsulation ont été unifiées au sein des participants dans le cadre d'encourager la communauté d'éviter la discrimination et la stigmatisation de la victime de violences sexuelles mais de dénoncer les auteurs enfin qu'ils soient traduit à la justice et purger leurs peines et que cette victime soit indemnisée par ce dernier, ce qui contribuera au non rejet de ces dernières.

VII. ACTIVITES Réalisées

- Une conférence débat organisée en faveur de 43 participants de la place

IX. DIFFICULTES RENCONTREES

Dans ce programme nous avons comme difficultés :

- *insuffisance de moyen financier pour couvrir notre rayon d'action*
- *insuffisance de moyen financier pour la supplementation d'autres maisons d'écoute et d'hébergement*
- *Nos APS travaillent bénévolement*
- *Manque de moyen logistique*
- *Malgré les victimes assistées psychologiquement, il y a manque de fonds pour leur réinsertion socio économique*
- *Manque de fonds pour permettre une rapide exécution du jugement du dossier de ces dernières à la justice*
- *Les victimes après le jugement ne sont pas indemnisées*
- *Manque de la documentation et matériels de sensibilisation*
- *Manque d'un fonds pour l'accès des victimes à la justice*
- *Manque de fonds pour la formation d'autres APS et para juriste en vue que nos APS soient capables de bien constituer le dossier d'une victime pour échapper le blocage des dossiers au niveau de notre justice*